

ACCÈS DIRECT ADHÉRENTS ZONE
SÉCURISÉE

Visiteurs

Actualités

RETROUVEZ EN EXCLUSIVITE DANS NOTRE ESPACE ADHERENTS toute l'actualité intéressant de près ou de loin notre métier (dépêches, articles, rapports, action de la FNGC...)

L'adhésion à notre association vous ouvre les portes de l'espace sécurisé: informations professionnelles mais également des informations régulières sur l'action menée par la FNGC pour défendre et promouvoir notre corporation...

Nos coordonnées

Fédération nationale des Gardes Champêtres
communaux et intercommunaux de France (FNGC)

Siège social:

MAIRIE

34330 La Salvétat S/Agoût

tél: 04 67 97 51 33 / fax: 04 67 97 52 81

**Vous pouvez également utiliser
notre formulaire de contact.**

DEVENIR GARDE CHAMPÊTRE: RECRUTEMENT ET CARRIERE

Publié le 26/07/2010 • Mis à jour le 19/07/2017 • Par La Gazette des communes que nous remercions

Le cadre d'emplois de garde champêtre relève de la filière police municipale (catégorie C) de la fonction publique territoriale.

Missions du garde champêtre

Le garde champêtre concourt à la police des campagnes. Il assure des missions de police rurale, sous l'autorité du maire, dont il applique les directives. Il peut constater des contraventions et dresser des procès-verbaux. Pour cela, les gardes champêtres sont habilités à relever l'identité des contrevenants.

Une commune peut compter un ou plusieurs gardes champêtres. Plusieurs communes peuvent se partager un ou plusieurs gardes champêtres. Ils ne se substituent pas aux policiers municipaux, les collectivités territoriales pouvant recruter à la fois des gardes champêtres et des policiers municipaux.

Une région, un département ou un établissement public gérant un parc naturel régional peut recruter des gardes champêtres compétents dans chaque commune concernée.

Un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) peut recruter un ou plusieurs gardes champêtres compétents dans toutes les communes membres.

Devenir garde champêtre par concours

Conditions à remplir pour se porter candidat au concours
:

- être âgé d'au moins 18 ans et être titulaires d'un titre ou diplôme de niveau V (CAP, BEP, etc.),
- remplir les conditions générales d'accès aux emplois de la fonction publique.

PRÉPAREZ VOTRE CONCOURS

Devenir garde champêtre par détachement ou intégration directe

Peuvent être placés en position de détachement ou directement intégrés dans ce cadre d'emplois les fonctionnaires civils de catégorie C ou de niveau équivalent dûment habilités à l'exercice des fonctions de garde champêtre. Ces agents doivent suivre dans les 3 mois suivant la date de détachement la formation préalable à l'exercice des fonctions de garde champêtre. Les fonctionnaires détachés dans le cadre d'emplois peuvent sur leur demande y être intégrés à tout moment. Les fonctionnaires admis à poursuivre leur détachement au-delà de 5 ans doivent se voir proposer une intégration.

Recrutement. stage. titularisation, formation obligatoire du garde champêtre

Après le concours

A l'issue du concours, les lauréats sont inscrits sur une liste d'aptitude et doivent trouver leur poste, puisque dans la fonction publique territoriale, la réussite au concours ne vaut pas recrutement.

Une fois recruté, le candidat est stagiaire pendant 1 an (qui peut être prolongé de 1 an à titre exceptionnel).

Le stage débute par 3 mois de formation obligatoire.

Si le stage est jugé satisfaisant, le stagiaire est titularisé.

Sinon, il est licencié ou bien réintégré dans son corps, cadre d'emplois ou emploi d'origine, s'il avait déjà la qualité de fonctionnaire.

Important : l'agrément du Procureur de la République et l'assermentation sont indispensables pour exercer les emplois de garde champêtre. L'agrément peut être obtenu pendant la période de stage.

L'agrément et la formation obligatoire conditionnent la titularisation du garde champêtre stagiaire.

Les membres des cadres d'emplois des agents de police municipale n'accèdent au cadre d'emplois qu'après la prestation de serment (art. L511-2 du code de la sécurité

intérieure). Cette assermentation se fait après la procédure d'agrément.

Carrière du garde champêtre

Le cadre d'emplois des gardes champêtres (filière : police municipale) relève de la catégorie C de la fonction publique. Il comprend désormais 2 grades :

1. garde champêtre chef
2. et garde champêtre chef principal.

Avancement d'échelon

Dans chaque grade, l'avancement d'un échelon à l'échelon supérieur s'effectue à l'ancienneté (durée précisée par les grilles indiciaires).

- Le grade de garde champêtre chef comprend 12 échelons,
- et celui de garde champêtre chef principal 10 échelons.

Avancement de grade

Pour accéder au grade de garde champêtre chef principal, un garde champêtre chef doit:

1. avoir 1 an d'ancienneté dans le 4e échelon de son grade
2. et compter au moins 5 ans de services effectifs dans ce grade ou dans un corps ou cadre d'emplois de catégorie C ou d'un grade équivalent si le corps ou cadre d'emplois d'origine est situé dans une échelle de rémunération différente ou n'est pas classé en catégorie C.

RÉFÉRENCES

- [Décret n°94-731 du 24 août 1994](#) : statut du cadre d'emplois des gardes champêtres
- [Décret n°2016-596 du 12 mai 2016](#) : organisation des carrières, dispositions communes aux cadres d'emplois de catégorie C (échelles C1, C2 et C3)
- [Décret n°2016-604 du 12 mai 2016](#) : échelonnement indiciaire
- [Décret n°94-934 du 25 octobre 1994](#) : formation initiale



Pour connaître les modalités des concours d'accès au cadre d'emploi des Gardes Champêtres, il faut consulter le site des centres de gestion départementaux organisateurs. (Il existe un site national des centres de gestion) Ces concours sont organisés par rapport aux demandes et aux nombres d'inscriptions éventuelles...
Il ne faut pas oublier de préparer sérieusement ce concours..
Cordialement. J-A

NATURE DES EPREUVES

Le concours de garde champêtre principal comprend les épreuves suivantes :

I - Epreuves écrites d'admissibilité

1) La rédaction d'un rapport établi à partir d'un dossier relatif à un événement survenu dans un lieu public (durée : 1 heure 30, coefficient 3).

2) La réponse à partir d'un texte remis aux candidats à des questions sur la compréhension de ce texte et l'explication d'une ou plusieurs expressions figurant dans ce texte. (durée : 1 heure, coefficient 2).

II - Epreuves d'admission

Peuvent seuls être autorisés à se présenter à l'épreuve d'admission les candidats déclarés admissibles par le jury.

1) Des épreuves physiques (coefficient 2),

- Hommes :- une épreuve de course en ligne de 1000 mètres - une épreuve de natation de 50 mètres en nage libre. Tout parcours terminé, même en dehors des limites de temps indiquées par la table de cotation, sera côté 10 points.

- Femmes :- une épreuve de course en ligne de 600 mètres - une épreuve de natation de 50 mètres en nage libre. Tout parcours terminé, même en dehors des limites de temps indiquées par la table de cotation, sera côté 10 points.

Les candidates enceintes peuvent être dispensées, à leur demande, des épreuves physiques. Elles devront être en possession d'un certificat médical établissant leur état. Les candidates bénéficiant de cette dispense sont créditées d'une note égale à la moyenne des notes obtenues par l'ensemble des candidats au concours auquel elles participent.

2) Un entretien avec le jury portant sur le fonctionnement général des institutions publiques et sur la motivation du candidat pour occuper un emploi de garde champêtre. (durée : 20 minutes, coefficient 2).

Note de cadrage relative à la rédaction d'un rapport



[GPM-GCH-Rapport-relatif-a-un-evenement.p\[...\]](#)
Document Adobe Acrobat [242.8 KB]

BAREME DES EPREUVES SPORTIVES



[Garde_champetre-Epreuves_physiques.pdf](#)
Document Adobe Acrobat [83.0 KB]

EXEMPLES D'EPREUVES ECRITES



[comprehension_de_texte.pdf](#)
Document Adobe Acrobat [183.1 KB]



[redaction_d'un_rapport.pdf](#)
Document Adobe Acrobat [242.7 KB]



[SUJET_Garde-champetre_1108.pdf](#)
Document Adobe Acrobat [76.1 KB]



[Compréhension_texte_gct.pdf](#)
Document Adobe Acrobat [63.6 KB]

UN EXEMPLE CONCRET AIMABLEMENT MIS A LA DISPOSITION DE NOS VISITEURS PAR MICHEL LAUVRAY, FORMATEUR CNFPT

Cet exemple comprend le sujet du rapport avec le corrigé type.
Il permettra aux futurs candidats au concours de se faire une idée de ce que les correcteurs peuvent attendre de ce type d'exercice.
Bon entraînement



exercice rapport concours GCT
[exercice rapport concours GC \(1\).doc](#)
Document Microsoft Word [32.0 KB]



Procès-verbal chasse corrigé type
[pv_chasse \(1\).doc](#)
Document Microsoft Word [41.0 KB]